

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION **du 18 octobre 2010**

Le 18 octobre 2010, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site de La Fleuriaye, sur convocation de M. CITEAU, directeur et sous sa présidence.

Etaient présents :

Mmes SALLE et L'ANTON

M. BASTIANELLI, M. CITEAU, M. CORMERAIS, M. FAUCOU, M. FEUVRIE, M. GUERIN, M. LE LOCH, M. MARCHAND, M. MARQUET, M. MILLET, M. PERRIER, M. REMM.

Etaient excusés :

Mme DURAND

M. ATTIOGBE, M. BARBU et M. GARNIER

Etaient invités :

M. BRAU, M. DUBAS, M. SARDA

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 20 septembre 2010
2. Fête de la Science – Nuit de l'IUT – Journée Portes Ouvertes
3. Organisation des élections des étudiants au Conseil d'Administration
4. Maquettes d'enseignement 2010 – 2011 et prévisionnel d'heures complémentaires
5. Eléments d'information au sujet de la préparation du budget 2011
6. DBM n°2 – changement de masses
7. Campagne de la taxe d'apprentissage 2011
8. Brochure IUT (proposition de l'agence PIGMA)
9. Questions diverses

En premier lieu, J-P. CITEAU présente F. BRAU qui a été recruté au 1^{er} octobre et qui remplit 2 fonctions principales :

- assistant du responsable technique de l'AIP (en remplacement de Y. GRATON)
- chargé des relations industrielles

J-P. CITEAU rappelle que cette dernière fonction doit être précisée sachant qu'il a déjà été convié à une réunion sur la campagne d'apprentissage 2011 (missions à prévoir : relances téléphoniques auprès des entreprises n'ayant pas versé de taxe en 2008 et 2009, recueil et développement des contacts avec ces entreprises). Par ailleurs, il sera amené, de façon plus générale, à coordonner et harmoniser les actions déjà menées par chaque département en matière de relations avec les entreprises.

F. BRAU présente son parcours professionnel aux membres du Conseil de Direction, il est ingénieur d'études et a notamment travaillé pendant 4 ans à l'Ecole Centrale.

P. CORMERAIS indique qu'il pourrait assurer le développement des contrats d'apprentissage et inscrire son action dans la politique de formation continue (contacts à développer et liens à établir entre les entreprises et le CFA).

Enfin, chaque membre du conseil se présente également à F. BRAU.

1. Approbation du compte-rendu du 20 septembre 2010

Quelques évolutions sont à prendre en compte depuis la tenue du dernier conseil de direction :

- le nombre de contrats d'apprentissage est de 29 en licence LOGIQUAL,
- pour le DUT QLIO, il y a 20 contrats d'apprentissage au lieu de 16,
- P. CORMERAIS souligne que l'étudiant en provenance du Congo – Brazaville est finalement arrivé et que son problème de visa a été résolu. Il demande cependant à ce que le dysfonctionnement rencontré dans la procédure d'obtention du visa soit signalé.

Le compte rendu du conseil de direction du 20 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

2. Fête de la Science – Nuit de l'IUT – Journée Portes Ouvertes

A - Fête de la Science

J. SALLE présente l'organisation de la Fête de la Science qui se tient le 21 octobre. Il y aura certainement des perturbations du fait des grèves en cours, d'autant que seuls 370 lycéens et collégiens sont attendus (contre 500 l'année dernière). Cette baisse d'effectif s'explique par la date de l'événement organisé plus tôt dans l'année : ceci a occasionné des difficultés pour la définition du planning par l'IUT, comme pour la réservation des cars par les établissements scolaires.

J. SALLE ajoute qu'il est important de tenir les engagements pris pour l'organisation de ces événements étant donné la charge de travail que cela représente et la nécessité d'accueillir les élèves du secondaire dans les meilleures conditions possibles.

Au plan logistique, comme les autres années, un accueil sera prévu dans le forum et un stand « café – jus d'orange » dans la salle A/019.

B – Nuit des IUT

Pour information, l'IUT de la Roche-Sur-Yon n'organisera finalement pas cette nouvelle manifestation.

Pour les représentants des CIO - reçus le 14 octobre dernier dans le cadre d'une information sur les formations de l'IUT -, cet événement permettra de répondre aux besoins des lycéens qui les sollicitent déjà sur les possibilités d'orientation pour l'année prochaine, sans attendre les salons à venir et les Portes Ouvertes.

Un programme mis à jour suite au Comité de Site de La Fleuriaye est distribué aux membres du conseil.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

J-P. CITEAU précise qu'un seul site a été retenu (La Fleuriaye), après accord des départements GEA et Informatique.

Concernant la proposition formulée en Comité de Site de décaler les TP jusqu'à 19 heures, les avis sont globalement positifs. Reste à obtenir l'accord de l'ensemble des départements.

Des ateliers ludiques de présentation des formations seront installés dans le forum, et des visites guidées de la Halle Technique auront lieu jusqu'à 19h, en fonction de l'affluence. Le Centre de Documentation sera également présent.

Dans l'atrium :

- des stands nourriture – boissons et de la musique. Un étudiant de QLIO souhaite y participer et produire de la musique électronique. P. CORMERAIS ajoute que des étudiants de la LP SYRDES pourraient être également intéressés. D. MARQUET souhaite que la musique ne vienne pas perturber les ateliers. On peut donc envisager une musique « de fond » jusque 19h et un concert ensuite.
- Une exposition photos.

Par ailleurs, J-P. CITEAU trouve également intéressante la proposition du CROUS d'ouvrir la cafétéria.

Sur les moyens de communication :

- distribution d'affiches aux chefs de départements,
- distribution d'affiches lors de la rencontre avec les CIO le 14 octobre,
- information auprès des lycéens à la Fête de la Science (distribution de flyers et d'affiches) le 21/10,
- envoi d'un mail groupé à l'ensemble des lycées 44,85,49,
- parution sur l'agenda de l'université du mois de novembre,
- page actualité sur le site internet de l'IUT.

3. Organisation des élections des représentants étudiants au Conseil d'Administration

V. CLAUDEL informe les membres de la tenue de ces élections le mardi 7 décembre prochain de 9h à 17h :

- 4 représentants doivent être élus pour le site de La Fleuriaye et 3 représentants pour Joffre,
- Affichage de l'arrêté d'organisation des élections le 21 octobre
- Affichage des listes électorales à compter du 16/11
- Candidatures jusqu'au 29/11

Il indique aussi qu'il sera fait appel au personnel de l'IUT pour tenir les urnes sur les 2 sites. Un planning divisé en tranches de 2 heures sera proposé, pour inscription.

4. Maquettes d'enseignement 2010 – 2011 et prévisionnel d'heures complémentaires

V. CLAUDEL présente la dotation d'heures eq. TD prévue pour les DUT et les LP sur l'année 2010 – 2011.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Soit, pour les DUT : 48930 heures ; pour les LP : 4560 heures.

Il précise que la compensation TD = TP sera versée en plus.

Une fois les heures statutaires déduites, le nombre d'heures complémentaires prévues est de 21 000 (tâches annexes, décharges et congés inclus). Ce chiffre correspond aux heures complémentaires réalisées en 2009 – 2010.

A. SARDA indique par ailleurs que ces maquettes prennent en compte les TP qui vont être réalisés en GEA. Le volume horaire reste globalement le même qu'en 2009 – 2010 puisque :

- la transformation d'une partie de la LP SIL en apprentissage diminue l'impact sur le budget,
- le passage de la LP IMOC en apprentissage est compensé par le lancement de la LP SYRDES.

A une question sur la prise en compte de l'effet TP = TD, A. SARDA ajoute que cet effet n'est pas intégré au volume horaire global pour les enseignants du supérieur, alors que c'est le cas pour les PRAG dans les DUT.

E. MARCHAND demande des précisions sur la reconduction du système TP = TD pour l'année en cours et son éventuelle compensation. J-P. CITEAU répond qu'il n'y a aucune certitude étant donné les informations données par le Président de l'Université en réunion des directeurs de composantes. Apparemment, une circulaire devrait sortir pour revoir le mode de calcul. J-P. CITEAU a fait part de son étonnement à ce sujet auprès d'H. BRANCHEREAU, Directeur des Affaires Financières.

5. Eléments d'information au sujet de la préparation du budget 2011

Au cours de la rencontre avec H. BRANCHEREAU, 3 points principaux ont été abordés :

- la DGF de l'année en cours sera reconduite, sans augmentation particulière (soit environ 2 000 000 €),
- afin de contourner le problème des recettes non encore perçues au titre de l'année 2010, la DAF a évoqué le principe des recettes constatées d'avance. J-R. DUBAS explique en effet que cette possibilité n'est pas automatique pour les recettes de fonctionnement.
- La compensation du surcoût engendré par l'effet TP = TD en 2009 – 2010 reste en suspens.

A part la dotation en heures TD et la DGF, A. SARDA ajoute qu'il est difficile d'apporter des éléments plus précis sur la préparation budgétaire 2011. Il manque encore un certain nombre d'informations.

Une réunion à la Présidence doit avoir lieu le 22 octobre afin de déterminer les projets d'investissements qui seront retenus par composante ainsi que leur mode de financement. Pour pouvoir réaliser l'ensemble des projets déposés au niveau de l'IUT, il faudrait qu'ils soient financés au 2/3 par l'Université. Dans le cas contraire, il faudra prioriser. Les projets principaux sont les suivants :

1. plan de renouvellement informatique pour un coût total de 171 000 €. Si prise en charge par l'Université, le coût pour l'IUT serait de 57 000 €,



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

2. projet de réaménagement de salle de travaux pratiques mesures de l'IUT (GTE et SGM) pour 15 586 €,
3. acquisition d'une éolienne (GEII et GTE) pour un coût total de 5 107 €,
4. projet d'équipement pédagogique pour la LP SYRDES d'un montant de 9 272,67 €,
5. équipement de laboratoire projet OPERP = 16 262 €.

Pour les projets d'investissement de l'IRCCyN et de l'OPERP qui n'ont pas été réalisés en 2010, H. BRANCHEREAU s'est engagé à ce qu'il puisse être financé en 2011.

Enfin, J-P. CITEAU informe que le nouveau fournisseur de matériel informatique retenu par le service des marchés de l'Université est la société ILIANE (matériel HP et non plus DELL). Il faudra être vigilant quant aux modalités de livraison (délais, vérification du matériel commandé, ...).

6. DBM n°2 – changement de masses

Pour A. SARDA et J-R. DUBAS, la procédure manque de souplesse puisqu'on ne peut réaliser que 2 DBM par an, et non plus tous les trimestres.

La DBM n°2 permet de prendre en compte les éléments suivants :

- la subvention complémentaire obtenue pour la réforme des Bacs technologiques d'un montant de 43 542,67 €,
- le remboursement par le CFA du matériel QLIO pour un montant de 3 665,58 €,
- le transfert de masse salariale vers le budget de fonctionnement pour un montant de 40 000,00 €.

J-P. CITEAU indique par ailleurs que la règle actuelle de dotation aux amortissements risque de changer, ce qui entraînerait une perte de recettes pour l'IUT. On se dirige vers un principe de « mutualisation de l'amortissement » au niveau de l'Université qui se traduirait par une taxe prélevée à la source.

7. Campagne de la taxe d'apprentissage 2011

J-P. CITEAU tient à remercier M-J. LESQUIN, du Bureau des moyens en enseignement, pour le travail accompli dans le cadre de la campagne 2010 (envoi des courriers aux entreprises, relances, prospection, réalisation du bilan).

Le bilan de la collecte 2010 est distribué aux membres du conseil.

J-P. CITEAU fait part du fléchissement rencontré en 2010 puisque l'IUT n'a récolté que 232 186,64 € au titre de la taxe d'apprentissage (contrairement à 2009 : 313 182,36 €). Néanmoins, les nouvelles recettes prises en compte par la DBM n°2 devraient permettre de combler, en partie, le différentiel.

Cette tendance à la baisse se confirme aussi pour les autres IUT (St Nazaire : baisse de 50 000 € ; La Roche Sur Yon : baisse de 20 000 €).



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

Une réunion « Campagne 2011 » s'est tenue le 12 octobre, réunissant J-P. CITEAU, J-R. DUBAS, V. CLAUDEL, M-J. LESQUIN, J-SALLE et F. BRAU. Le plan d'action retenu est le suivant :

- implication de F. BRAU dans les relances téléphoniques et développement des contacts auprès des entreprises, en lien avec les chefs de départements,
- 1^{er} envoi de demande de taxe en décembre,
- 2nd envoi plus spécifique en janvier pour les entreprises n'ayant pas versées sur les 2 dernières années et celles accueillant des stagiaires de l'IUT,
- augmentation du budget communication

8. Brochure IUT (proposition de l'agence PIGMA)

Il s'agit de disposer d'une brochure de présentation des formations et de l'IUT, dans laquelle apparaîtrait également des pages de publicité. On s'engagerait pour 3 ans et il n'y aurait aucun coût supporté par l'établissement. Plusieurs IUT se sont déjà engagés dans cette démarche.

J-P. CITEAU tient à solliciter l'avis du conseil pour accepter ou pas l'offre qui est faite par cette agence.

Plusieurs questions se posent :

- à qui serait destiné ce type de brochure ?
- est ce un besoin réel étant donné nos moyens de communication actuels ?
- faut-il associer, en terme de communication, une formation publique avec des entreprises privées ?
- comment se rémunère la société en question, en plus de la publicité ? (mécénat, ...)
- a-t-on vraiment le choix des entreprises apparaissant dans la brochure ?

J-SALLE va se renseigner plus avant pour permettre au conseil de trancher.

9. Questions diverses

A- Communication / Événementiel

J. SALLE souligne les problèmes rencontrés avec l'Université en terme de communication. Par exemple, les fiches pédagogiques cohabitent désormais sur le site Internet avec des fiches profils. La présentation des formations sur le site a également été modifiée sans véritable concertation préalable. V. CLAUDEL précise qu'une rencontre est prévue le 3 novembre prochain avec B. BELLET du SUIO afin de lui faire part de nos remarques.

De même, C. MILLET nous informe que le module de présentation des DUT a été retiré du Train de l'Orientation prévu le 4 décembre prochain (organisé par le Salon de l'Etudiant). A la place, l'Université a demandé l'insertion de 3 modules dont un présentant les L1.

J-P. CITEAU ajoute que ces interventions s'inscrivent dans une démarche plus globale de l'Université qui agit parfois sans véritable concertation. Autre exemple : décision a été prise de faire



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

signer les arrêtés de recrutement des vacataires par le président lui-même, sans en avoir informé auparavant les directeurs de composantes.

Quelques réunions d'information sont également prévues en novembre :

- 3 novembre : réunion d'information sur les licences de l'UFR Sciences,
- 8 novembre : réunion de l'ensemble des correspondants lycées auquel assistera C. MILLET,
- 25 novembre : réunion d'information sur la réforme des Bacs Technologiques.

B – Avenir des IUT

Selon J-P. CITEAU, l'article L713-9 du Code de l'Education n'empêche pas la contestation du statut dérogatoire des IUT par la Conférence des Présidents d'Universités.

Comme précisé lors du dernier conseil de direction, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite que soit rédigée une nouvelle circulaire précisant que les agents comptables des universités se portent garants de l'indépendance financière des IUT et que les recteurs puissent intervenir auprès des présidents d'universités si besoin est.

Question : les IUT doivent-ils sortir du système Université ? Il semble que cette idée ait été abandonnée par l'ADIUT.

Le 22 octobre prochain, une assemblée générale extraordinaire de l'ADIUT et de l'UNPIUT doit avoir lieu (J-P. CITEAU y participe) afin d'envisager des pistes de réflexions : faut-il s'intégrer complètement au système Université comme simple composante ? Ou faut-il inventer un nouveau système dans lequel les IUT auraient le statut d'établissement public autonome associé aux universités par conventions (cf situation de l'Ecole Centrale) ?

Il faut noter que l'ADIUT bénéficie du soutien de la CGPME et du MEDEF.

Enfin, J-P. CITEAU transmet un certain nombre d'éléments qui ont été évoquées lors de la dernière conférence des directeurs de composantes :

- désengagement progressif des collectivités territoriales dans le cadre de la préparation budgétaire 2011,
- sur l'emploi : ré-haussement à l'IPAG ; redéploiement de postes en UFR Psychologie, Staps et Sciences ; recrutement de 11 contractuels au 1^{er} novembre dans plusieurs composantes,
- 50 ans de l'Université : B. FURET fait parti du groupe de travail de l'Université chargé de travailler sur ce sujet.
- Le système de téléphonie de l'université va changer d'ici à 2012.

La séance est levée à 17h15.

Le prochain Conseil de Direction est fixé au 29 novembre 2010, sur le site de Joffre à 14h15.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01